

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC COGOLIN, 38 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU 83310 COGOLIN
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M David GUILLOTEAU et M David RODRIGUES, représentant de la société 2DGR S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe QUARTIER JAUFFRET PRE FONTEREAU 979 ROUTE DEPARTEMENTALE 559 83580 GASSIN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M David GUILLOTEAU	51	510 €
M David RODRIGUES	49	490 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 03 février 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé
Agence de Cogolin
Maud HUARD
Chargée d'Affaires Professionnels
38 Avenue Georges Clemenceau
Tél. 04 94 17 42 73
E-mail : maud.huard@cic.frlu et approuvé